

# Cap-Vert de Quétigny

## Un « projet irréversible »

Le maire de Quétigny, M. Hervé Vouillot, a choisi l'occasion de l'inauguration du restaurant Mac Donald, hier soir, pour faire le point du projet du Cap-Vert, parc d'activités et de loisirs dont le premier élément, à savoir le parc aquatique et ses annexes, devrait s'ouvrir à la fin du mois de juin prochain selon l'échéancier confirmé hier soir.

Ce projet, présenté par M. Hervé Vouillot comme un « événement économique autour de l'idée des loisirs » et comme un « pari », s'étendra donc sur une cinquantaine d'hectares à proximité immédiate du Grand-

Marché. « Quatre idées, expliquait le maire de Quétigny, y ont présidé : la séparation des activités de loisirs du commerce et de tout environnement agressif, le rapprochement des loisirs complémentaires pour créer une sy-

nergie sans laquelle ces activités ont du mal à vivre, leur inscription dans un lieu lisible afin de diminuer les frais de communication souvent élevés dans les budgets de ce type d'activité et l'aménagement d'un espace paysager d'activités, à côté de l'espace loisirs ».

### Quel financement ?

Un « projet irréversible », a encore précisé le maire de Quétigny, qui a encore indiqué que le « changement de montage juridique ne change rien au projet et n'affecte pas son efficacité économique ».

Mais le maire de Quétigny n'a donné aucune indication sur ce montage financier. Si l'on sait aujourd'hui qu'une décision du conseil municipal a présidé à la constitution d'une société d'économie mixte dotée, par la région municipale, d'un capital de 9 MF, il apparaît que rien n'est encore signé avec d'éventuels partenaires.

Il est par contre confirmé que Forest Hill Développement n'interviendra que comme gestionnaire et uniquement comme tel, et que le Cabinet Voisin s'il assurera la promotion et la commercialisation du parc de bureaux prévu en limite du parc d'activités, ne participera pas au capital de la Société d'économie mixte ainsi que nous l'écrivions il y a quelques jours.

Enfin on s'interroge sur la signification qu'il faut accorder à l'absence du PDG et du directeur général des AMA, dont la participation financière est, elle aussi annoncée.

En marge des discours officiels, un collaborateur de la mairie de Quétigny, nous indiquait que « si effectivement rien n'était encore signé et que le montage financier n'était pas arrêté, la municipalité n'avait aucun souci ».

« Des informations devraient être publiées prochainement à ce sujet ».

Voilà qui devrait rassurer les contribuables de Quétigny.

Martine BRUNEAU

